



Championnat Départemental Seniors

2017

n° autorisation : (en cours)



LIEU: Gymnase de la communauté de communes de DARVOY

DATES : Samedi 29 AVRIL 2017 8h00-21h00, dimanche 30 AVRIL 2017 8h00-18h00

CATEGORIES : Sénior

LICENCES :

- Les joueurs devront être licenciés le jour de leur inscription. Toutes les licences seront contrôlées le jour du tirage au sort. Le sur-classement n'est pas autorisé pour ce championnat.

- **Tout joueur non licencié s'expose aux sanctions prévues par le règlement et la procédure LCB-CRA-002 « sanctions encourues par un joueur en défaut de licence »**

TABLEAUX :

- Ouverts aux licenciés du CODEP 45 (R, D, P)
- Simples dames et hommes, doubles dames, hommes et mixtes. **Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans 3 tableaux . Chaque joueur est obligé de s'inscrire dans son niveau de classement.**
- Les simples et les doubles seront préférentiellement organisés par poules avec 1 ou 2 sortants, puis par élimination directe en phase finale.
- En cas de forte participation dans une catégorie, le Comité Départemental se réserve le droit d'appliquer la règle de l'élimination directe pour cette catégorie. Principalement pour les simples.
- Attention le nombre de participants est limité à 150 : en cas de surnombre dans des tableaux, les inscriptions seront retenues suivant leur date d'envoi (cachet de La Poste faisant foi).
- En cas de faible participation, le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler certains tableaux.

ARBITRAGE :

- **Le juge arbitre principal de ce championnat sera Mme Melezan-Goujard Line**
- Les matches se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales.
- Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible, selon la disponibilité des arbitres.
- Le tournoi se déroulera selon les **règles officielles FFBaD.**

VOLANTS :

- Les volants sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige, le volant officiel sera utilisé.
- Les volants officiels sont babolat start 4 pour les joueurs classés et MAVIS 500 pour les non classés.
- Les volants sont fournis pour les finales.

INSCRIPTIONS :

- Elles devront être obligatoirement faites par les clubs par courrier ou par mail accompagné du chèque de règlement des inscriptions.
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- Les inscriptions doivent parvenir **au plus tard le 14 avril par courrier**

Mme Calvet Claire

6 Rue D orleans

45150 Jargeau

ou par mail: clairecalvet@orange.fr. L'inscription sera définitive qu'a réception du règlement

- Elles devront être obligatoirement accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre de «DJS Bad » : **1 tableau 10 €, 2 tableaux 14 €, 3 tableaux 18 €**

CONVOCATIONS :

- Les convocations et les infos nécessaires vous parviendront ensuite par mail au plus vite.

FORFAITS :

- Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort, devra être expliqué par l'envoi d'un justificatif, de préférence avant la compétition. Seuls les forfaits justifiés seront remboursés.

- **Tout forfait injustifié s'expose à l'article LCB-CRA- 001 "sanctions encourues par un joueur forfait"**

QUALIFICATIONS :

-ce championnat est qualificatif pour le championnat de Ligue 20 et 21 mai 2017 prochains.

Inscription possible sur 3 tableaux.

Sélection effectuée par le comité départemental sur la base de 4 places en simple messieurs, 4 en simple dames, 2 en double messieurs, 2 en double dames, 2 en mixte, pour chaque département dans chacune des séries (R, D, P). Les partenaires de double sont donc obligatoirement du même département.

. En cas de désistement, une liste d'attente sera réalisée parmi les demi-finalistes et quart-finalistes.

- La liste des qualifiés sera éditée et envoyée à la Ligue par le Comité Départemental.

RECOMPENSES :

- L'ensemble des vainqueurs et finalistes seront récompensés (médailles et lots).

AMBIANCE :

- Une buvette sera à votre disposition dans le gymnase.
- Un stand de recordage est prévu (+ de bad)

Quotas de qualification par club

Ces quotas seront utilisés si le nombre d'inscrits dans les séries D ou P est trop important, C'est le classement de simple qui est pris en compte.

- Pour les séries D :

- La moitié du nombre de joueurs et joueuses licenciés au club pour la saison en cours (licence compétition) + 1

- Pour les série P :

- 2 joueurs par dizaine de licenciés **P** homme et **P** Femme (licence compétition) + 1

- Le comité d'organisation se réserve le droit d'excéder les quotas par Club ci-dessus dès lors que le nombre de joueurs maximum n'est pas atteint.

- Vous pouvez donc inscrire des remplaçants et remplaçantes pour éventuellement compléter des tableaux

- Exemple 'D' :

Série D	Total	½	Nombre minimum de qualifiés
Dame	11	5,5	6 + 1 joueuses = 7
Homme	10	5	5 + 1 joueurs = 6
Dame	8	4	4 + 1 joueuses = 5
Homme	5	2,5	3 + 1 joueurs = 4
Vos joueuses			
Vos joueurs			

- Exemple 'P' :

Série P	Total	Par 10ène	Nombre minimum de qualifiés
Dame	7	2	2 + 1 joueuses = 3
Homme	20	4	4 + 1 joueurs = 5
Dame	32	8	8 + 1 joueuses = 9
Homme	46	10	10 + 1 joueurs = 11
Vos joueuses			
Vos joueurs			